

**COMMUNICATION MÉDIAS DU MARDI 31 MARS – EMBARGO JUSQU'À 12H00**

## Développer le réseau d'appartements avec accompagnement pour les senior·e·s

Les appartements avec accompagnement seraient-ils une solution intermédiaire concrète à développer pour répondre aux défis du vieillissement de la population fribourgeoise ? Cette question - et d'autres - résulte d'une vaste analyse de terrain publiée par l'AFISA et Pro Senectute Fribourg pour le logement avec prestations.

Avec la collaboration d'une vingtaine de structures d'appartements pour seniors existantes, l'AFISA et Pro Senectute Fribourg publient un rapport d'une centaine de pages consacré aux appartements avec accompagnement dans le canton de Fribourg. Ce rapport met pour la première fois en lumière le rôle de ces établissements comme solution intermédiaire entre le logement ordinaire et l'EMS, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et le souhait majoritaire des personnes âgées de rester à domicile.

Réalisée entre septembre 2025 et mars 2026, l'étude repose sur l'analyse du fonctionnement de structures proposant ce type de logements et combine des données objectives, des données issues d'entretiens qualitatifs ainsi que des pistes d'intervention qui ont émergé d'un World Café réunissant plus de 30 partenaires concernés par les questions du vieillissement.

Au total, 652 logements ont été recensés sur cinq districts. Les résultats montrent une demande soutenue : la plupart des établissements affichent un taux d'occupation de 100% et disposent d'une liste d'attente. L'offre demeure toutefois inégalement répartie sur le territoire cantonal.

L'étude met également en évidence une forte diversité dans l'organisation des structures. L'offre des prestations proposées varie d'un lieu à l'autre, qu'il s'agisse des repas, des systèmes d'alarme, du nettoyage des appartements ou de la buanderie. La gouvernance des structures apparaît aussi comme très diversifiée même si le ¾ des logements appartient à des fondations, associations, coopératives ou des communes. Un tiers des locataires en moyenne est au bénéfice des prestations complémentaires, la même proportion reçoit quotidiennement des soins à domicile, alors que les disparités sont toutefois très grandes entre structures. Certaines hébergent un nombre important de situations psychosociales et d'habitants au bénéfice d'une mesure de curatelle, remplaçant de fait les anciens « homes simples » du paysage fribourgeois.

Au-delà des prestations « hôtelières », il est important de mettre l'accent sur l'accompagnement proposé : les structures sont nombreuses à offrir une référence sociale aux locataires. L'accompagnement quasi quotidien apparaît comme un élément structurant de ce type d'habitat, assurant également une sécurité pour les locataires et un soutien ponctuel sur certaines tâches ordinaires.

Finalement, le rapport analyse les différents modèles cantonaux de soutien de telles structures. Il cite par exemple une étude vaudoise qui parle d'un report de 1.9 ans sur l'entrée en EMS pour le collectif des locataires de telles structures dans le canton de Vaud. En termes de coûts à charge de la collectivité, on constate que l'exploitation de ce type d'immeubles coûterait 4 à 5 fois moins qu'un EMS.



Alors qu'une augmentation de 40% des besoins d'aide et de soins à domicile est envisagée jusqu'en 2030 et que les communes devraient investir massivement dans la création de nouveaux lits d'EMS, le développement d'immeubles avec accompagnement sur tout le territoire cantonal peut devenir une voie concrète pour lutter contre l'isolement, pour promouvoir la santé et la participation sociale ainsi que pour contribuer à vivre le plus longtemps chez soi dans un environnement bienveillant. La balle est dans le camp des autorités responsables de la politique de la vieillesse (canton et communes) pour appuyer le développement de cette alternative. Ces dernières sont invitées à soutenir l'accompagnement et la coordination via la prochaine réforme des prestations complémentaires et la suite du programme Senior+.

Le rapport complet et ses annexes est disponible sur :

- [www.fr.prosenectute.ch/fr/conseil/maintien-a-domicile/logement.html](http://www.fr.prosenectute.ch/fr/conseil/maintien-a-domicile/logement.html)
- [www.afisa-vfas.ch/fr/actualites](http://www.afisa-vfas.ch/fr/actualites)

**Pro Senectute Fribourg** est une organisation d'utilité publique active dans la promotion du bien-être, de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes âgées dans le canton de Fribourg. Elle développe des prestations sociales, des projets de prévention et des actions de coordination en faveur des seniors. Pro Senectute a réuni une plateforme d'une vingtaine d'appartements avec accompagnement pour finaliser ce rapport et mettre en lumière les défis de ce secteur.

Infos sur : [www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

L'**AFISA-VFAS** (Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et de l'aide à domicile) regroupe les institutions actives dans l'accompagnement et l'hébergement de personnes âgées et d'adultes nécessitant un soutien. Son but premier est de renforcer les collaborations entre les différents acteurs du domaine médico-social du canton afin d'offrir des espaces de vie de qualité aux personnes âgées et fragilisées.

Infos sur : [www.afisa-vfas.ch](http://www.afisa-vfas.ch)

### Contacts médias

#### Pro Senectute Fribourg

Emmanuel Michielan, directeur

078 843 19 82 / [emmanuel.michielan@fr.prosenectute.ch](mailto:emmanuel.michielan@fr.prosenectute.ch)

#### AFISA-VFAS

Claude Bertelletto Küng, directrice

079 234 71 44 / [claudette.bertelletto@afisa-vfas.ch](mailto:claudette.bertelletto@afisa-vfas.ch)